

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue mardi, le 3 décembre 2001 à 19h30, à l'hotel de ville, 21, de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Conseiller Jacques Sirois, agissant à titre de maire suppléant.

Étaient présents: Madame la conseillère Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard.

Absents pour cause: Monsieur le Maire, Michel Tartre et Madame la conseillère, Linda McGrail.

L'avis de convocation ayant été signifié par la secrétaire-trésorière le 29 novembre 2001, à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par le Code municipal et même aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

2001-12-253 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2001-12-254 OUVERTURE DES SOUMISSIONS – ASSURANCES DOMMAGES 2002

Après avoir pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions et du rapport rédigé par la directrice générale; il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu de refuser la soumission déposée.

ADOPTÉE

2001-12-255 APPEL D'OFFRES - ASSURANCES GÉNÉRALES 2002

Attendu qu'il y a lieu de demander des soumissions par invitation pour l'octroi d'une police d'assurances générales pour l'année 2002;

Attendu que la soumission reçue en date du 12 novembre 2001 n'a pas été retenue;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu de demander aux courtiers suivants de soumissionner en vue des acquisitions d'un portefeuille d'assurances pour l'année 2002 avec une possibilité de renouvellement pour un terme de 48 mois:

- ◆ Lareau & Fils
- ◆ Lemieux, Ryan & Associés
- ◆ Labrecque, Brouillette, Castelli Inc.
- ◆ A. Barrette & Associés

ADOPTÉE

2001-12-256 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon, résolu de lever l'assemblée à 19h40 heures.

ADOPTÉE

Manon Bernard
Directrice générale

Jacques Sirois
Maire suppléant

/II

